

Rapport annuel du président des délégués aux questions des assistantes médicales

Période sous revue: septembre 2001 – septembre 2002

M. Marchev

Commission d'examen de fin d'apprentissage

Présidée par la Doctoresse Verena Gantner, la commission d'examen a, comme les dernières années, fourni un travail considérable et mis sur pied une nouvelle série d'examens dans les délais impartis et les a transmis à la Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin.

Au début du mois de septembre, une séance d'évaluation a eu lieu avec le comité de la commission d'examen dans le but d'évaluer les remarques et les critiques concernant les examens 2002 et de fixer le calendrier pour la prochaine série d'examens.

L'Association suisse des écoles professionnelles médicales (SVMB) a jusqu'à présent assumé les frais pour la mise sur pied des examens de fin d'apprentissage au terme de la formation générale. Etant donné que la SVMB ne peut et ne veut plus, pour différentes raisons, supporter ces frais, il faudra qu'une solution soit trouvée d'un commun accord. Il serait notamment possible que la formation générale soit séparée de la convention entre la Fédération suisse des écoles privées (FSEP), la Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de la Suisse alémanique (DBK) et la FMH et que la responsabilité de la formation générale incombe entièrement aux écoles ou aux cantons, comme cela est déjà le cas pour la plupart des apprentissages.

Formation des assistantes médicales et cours pour les maîtres d'apprentissage

Bien que la situation semble s'être améliorée sur le marché des places d'apprentissage, le nombre d'assistantes diplômées a tout de même légèrement baissé (cf. graphique). Il n'est cependant guère possible de définir précisément ni le nombre d'apprenties encore en formation, ni le

nombre d'élèves ayant opté pour une formation dans une école privée, étant donné que nous n'avons pas encore reçu toutes les réponses. Nous espérons pouvoir vous présenter les chiffres exacts dans le courant de l'année prochaine.

Durant la période sous revue, deux cours pour maîtres d'apprentissage comprenant 22 participantes ont été organisés à Berne et à Zurich. Pour la première fois, un cours a cependant dû être annulé par manque de participantes. Bien que la demande concernant les cours pour les maîtres d'apprentissage ait légèrement diminué, la planification des cours pour 2003 a déjà commencé.

Situation sur le plan des places d'apprentissage

D'après les informations que nous avons obtenues de l'Office de placement de la FMH, il semblerait que la situation se soit légèrement améliorée sur le marché des places d'apprentissage. La pénurie d'assistantes médicales diplômées n'a cependant pas encore pu être définitivement comblée et par conséquent, on ne peut pas encore parler de normalisation de la situation. Nous devons par conséquent poursuivre nos efforts en vue d'augmenter le nombre de places d'apprentissage.

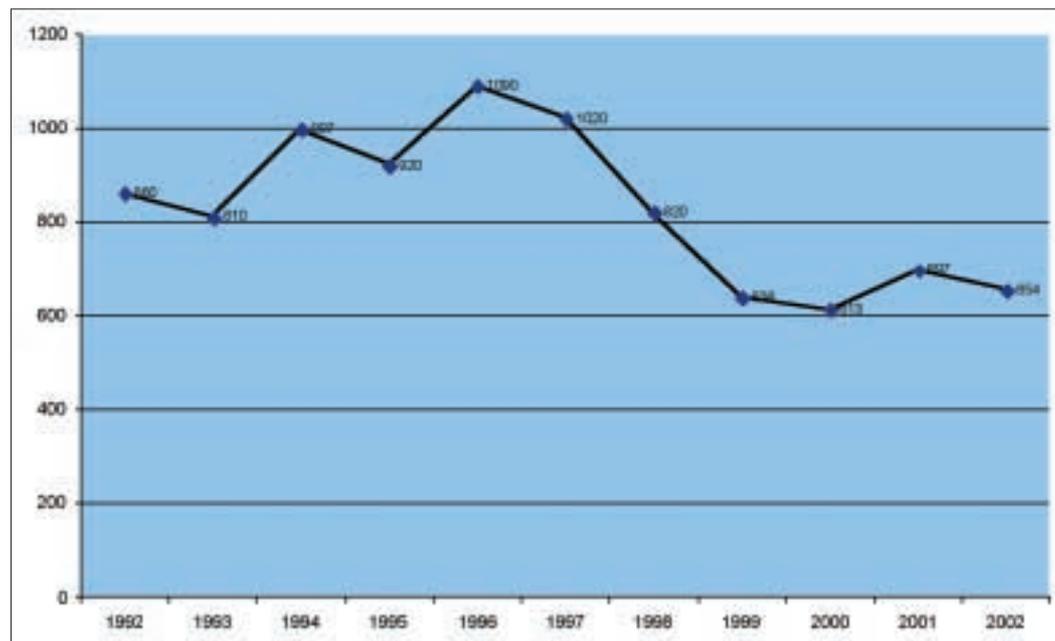
Enquête sur les salaires

Cette enquête décidée lors de l'assemblée des délégués de l'année dernière a été repoussée au début de l'année 2003. La raison en est que nos confrères ne devraient pas être confrontés, en plus de la votation générale de la FMH et de l'enquête sur la valeur intrinsèque (qui a ensuite été ajournée) à un sondage supplémentaire. En outre, l'enquête sur la valeur intrinsèque permet déjà de récolter des données concernant le «personnel du cabinet médical»; celles-ci seront probablement utiles lors de l'enquête sur les salaires.

Correspondance:
Dr Michel Marchev
Président des délégués aux questions
des assistantes médicales
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 16

Figure 1

Evolution du nombre des assistantes médicales de 1992 à 2002.



Il avait été prévu de procéder à une enquête, d'entente avec les associations d'assistantes médicales, mais l'Association suisse des assistantes médicales (SVA) a prévu de lancer sa propre enquête cet automne.

Office de conciliation

L'Office de conciliation pour les questions relevant du droit du travail n'a pas achevé son temps de service. Le Prof. Schweingruber, médiateur pour la Suisse alémanique, avait deux cas à traiter durant la période sous revue. Ceux-ci n'ont pas encore pu être menés à terme.

Liste des places de stage de préapprentissage

En collaboration avec la SVA, la FMH a effectué une enquête de grande envergure dans le but de mettre à jour la liste des places d'apprentissage datant de 1996. Cette liste ne paraîtra plus sous forme de brochure, mais pourra désormais être

consultée sur le site internet de la FMH (www.fmh.ch → Assistantes médicales → Liste des places de stage de préapprentissage par canton).

Conclusion

Comme chaque année, je saisis l'occasion pour remercier chaleureusement toutes les personnes ayant œuvré pour le domaine des assistantes médicales, et tout particulièrement la Doctoresse Verena Gantner, présidente de la commission d'examens de la FMH, qui a rendu possible, en collaboration avec les groupements professionnels, la mise sur pied dans le délai imparti des examens de fin d'apprentissage. Je tiens également à remercier le Dr Jürg Kremo, vice-président des délégués aux questions des assistantes médicales, lequel s'est déclaré prêt à assurer la liaison entre l'association des écoles privées pour les professions médicales (SVMB) et le corps médical. Merci, enfin, à notre collaboratrice du Secrétariat général de la FMH, Mme Barbara Linder, pour son engagement sans failles permettant de garantir la bonne marche de l'entreprise.